

Et au milieu de Genève coule une nouvelle rivière

Renaturation de la Drize Dans le PAV, un premier tronçon de la rivière à l'air libre, sur une longueur de 450 mètres, a été inauguré mardi. Un petit cours d'eau pour de grands enjeux.

Cathy Macherel

Post tenebras lux! La devise genevoise, prononcée en choeur par les représentants politiques mardi au moment de l'inauguration, ne pouvait pas être mieux choisie: après environ septante ans d'enfermement sous le béton, la Drize revoit la lumière au cœur du quartier Praillle-Acacias-Vernets (PAV).

Ses eaux courrent désormais à ciel ouvert dans le secteur Étoile, autour du campus Pictet de Rochemont, s'engouffrent sous la route des Acacias, restent un moment sous terre le long de Media Markt et réapparaissent au nord du Pavillon Sicli. Au total, 450 mètres de remise à ciel ouvert.

Le grand public pourra déjà observer la rivière cette semaine dans le secteur de Boissonnas. Les berges sont conçues avec des secteurs protégés pour la flore et la faune, et d'autres qui permettent aux humains d'accéder à l'eau.

Certes, les deux tronçons sont encore loin de représenter la totalité de la renaturation de la Drize, prévue de la route de Saint-Julien jusqu'à l'Arve, mais ils donnent déjà un aperçu de ce que veut dire «faire renaître une rivière en ville», avec les innombrables apports d'une telle opération.

Peu à peu enterrées

L'enjeu, majeur, préoccupe nombre de villes européennes qui, au XX^e siècle, ont condamné des cours d'eau pour les besoins du développement. Routes, rails ont remplacé les axes bleus, lesquels ont été enfouis sous terre. À Genève et Carouge, le secteur de la Praillle n'a pas échappé à cette règle.

En 1940 encore, la Drize et l'Aire circulaient à l'air libre dans le secteur, un apport d'eau bénéficiant au sol et à l'agriculture. Les années 50 les ont canalisées, puis enfermées peu à peu, pour gagner du terrain dédié aux activités humaines et par commodité. En 1970, ni la Drize ni l'Aire ne voyaient plus le ciel dans ce coin de la cité.



La Drize renaturée dans le secteur de Boissonnas, avec, au fond, la tour Pictet et le Pavillon Sicli.

À l'heure où les villes ne respirent plus, y faire ressusciter des cours d'eau représente un sacré défi, à la hauteur de bénéfices importants. Genève l'a imaginé, Genève l'a fait. Un projet unique en Europe. «Permettre à la ville de gagner en nature, en respiration, en qualité de vie, ce n'est pas décoratif, c'est un acte fondateur», dit Nicolas Walder, le nouveau conseiller d'État chargé de l'Aménagement du territoire.

Gérer les crues

«Avec ce projet, on redonne un peu à la Drize ses vertus d'autrefois», souligne de son côté, aux abords de la rivière, Kim Ehrensperger, chargé de projets du Service de l'aménagement des eaux et de la pêche à l'Office cantonal de l'eau. «Ce corridor bleu va permettre de rafraîchir la ville et d'amener la nature. Les aménagements au bord de la rivière vont profiter aux habitants du quar-

tier et le tracé va structurer les axes de mobilité douce.»

Autre enjeu important: celui de maîtriser le risque d'inondation des nouveaux quartiers où vivront des milliers d'habitants. Techniquement, l'aménagement a été conçu pour gérer les crues. Le grand public ne le voit pas, mais la rivière est accompagnée d'une galerie permettant d'absorber le surplus en cas d'élévation du niveau des eaux. Le dispositif sera apte à gérer une crue avec un débit allant jusqu'à 17 m³ par seconde.

«Sans ce projet, il aurait suffi que le canal par lequel s'écoulait la Drize avant qu'on y fasse des travaux se bouche à 50% pour inonder tout le secteur du PAV. C'est d'ailleurs arrivé en 2024, et c'est grâce à une intervention rapide qu'on a évité le pire», poursuit Kim Ehrensperger.

En été, la Drize a souvent manqué d'eau, au point qu'il a fallu l'approvisionner. À terme, la nouvelle rivière ne va-t-elle pas se

transformer en un petit ru à la saison chaude? Pour gérer ce risque, il a fallu travailler sur plusieurs axes. Des accords ont été passés avec la France voisine pour que l'exploitation des nappes phréatiques bénéficie à la Drize. En outre, un dispositif de récupération des eaux printanières sera mis en place, de même qu'une conduite permettant de récupérer des eaux du réseau GeniLac.

Une première enveloppe de 35 millions de francs a permis de réaliser les études et ces premiers bouts de renaturation. La suite? À l'été 2026, des autorisations de construire seront déposées pour la remise à ciel ouvert de la Drize dans le secteur du futur parc des Sports. En 2027, toujours dans le PAV, avancera aussi la planification de la renaturation de l'Aire avec un nouveau projet de loi, lequel doit permettre aussi de compléter des tronçons de la Drize. Les deux rivières devraient être entièrement libérées du béton en 2035.